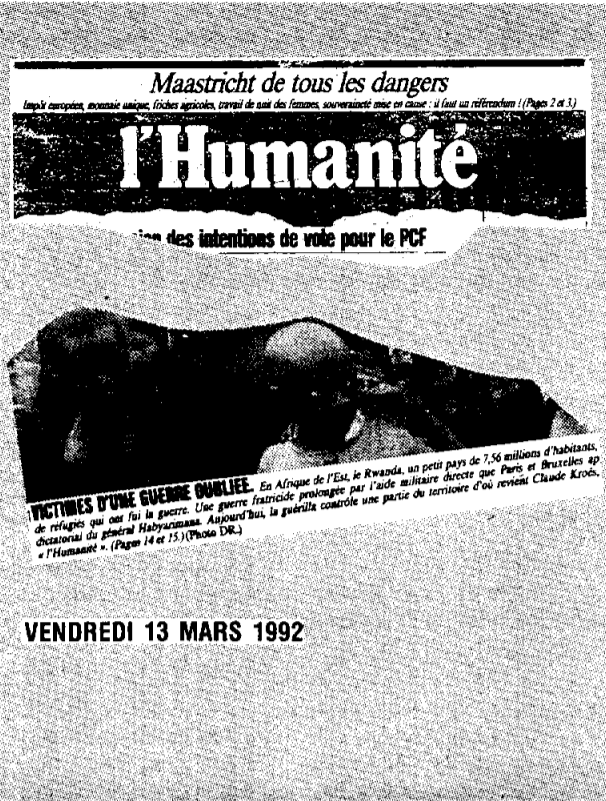


Rwanda : les paras fran



VENDREDI 13 MARS 1992



SAMEDI 30 AVRIL 1994

Le gouvernement français envisage une intervention militaire au Rwanda. La protection des populations et des organisations humanitaires exige des décisions sous l'égide de l'ONU et de l'OUA.

« C'EST un véritable devoir d'intervention que nous avons au Rwanda. » Ces mots d'Alain Juppé, ministre français des Affaires étrangères, semblent briser le silence qui régnait à Paris vis-à-vis du drame rwandais depuis deux mois. Mercredi, le Conseil des ministres avait évoqué la situation dans ce petit pays d'Afrique centrale. Le soir même sur les chaînes de télévision, le chef de la diplomatie française revenait à la charge. Dès le lendemain matin, c'est-à-dire le jeudi 16 juin, Alain Juppé a publié, dans les colonnes du journal « Libération », un point de vue. La partition du gouvernement français, manifestation orchestrée, a aussi été jouée par Jacques Chirac. « Dans la mesure où un cessez-le-feu ne serait pas respecté, ce qui, hélas!, est à craindre, il me semble que les nations occidentales, en liaison étroite avec les nations africaines, sous le contrôle de l'ONU, doivent aujourd'hui intervenir », a déclaré le président du RPR après un entretien, à New York, avec le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali.

Alain Juppé a précisé les modalités de cette intervention telle que la conçoit Paris. Au passage, il en profite pour donner son appréciation, et par conséquent celle de son gouvernement, sur la situation rwan-



Après les massacres, la faim menace...

daise. Il reconnaît qu'« il faut parler de génocide, car il y a bien volonté délibérée des milices actives dans les zones gouvernementales d'abattre les Tutsis ». Mais, dans la foulée, le ministre tente de nier la lourde responsabilité de la France en affirmant qu'elle « n'a jamais soutenu une ethnie rwandaise contre une autre ».

Selon lui, dans la « lutte sans merci pour le pouvoir », il y a deux responsables : d'un côté les « extrémistes hutus », et de l'autre « la branche militaire du FPR (qui) a choisi la victoire totale et sans concession ».

Cette approche laisse mal augurer de la mission que Paris aimerait voir confier à la future force d'intervention. Même si Alain Juppé assure qu'il s'agit de « mettre fin et de protéger les populations menacées d'extermination ».

Malgré cette dernière affirmation, les questions ne manquent pas de se poser. Intervention française empreinte de colonialisme ou dans le cadre des résolutions votées par le Conseil de sécurité des Nations unies? Quand on lui demande si sa proposition envisage un mandat de l'ONU et de l'OUA (Or-

ganisation de l'unité africaine), le ministre français des Affaires étrangères répond, lapidaire mais significatif : « Nous regarderons cela. Ce qui sera le plus rapide. »

On est d'autant plus inquiet quand on entend Gérard Longuet proclamer que « si on y va, il faut y aller pour rester ». Le président du Parti républicain ne s'arrête pas là et ajoute : « L'histoire de la Somalie est un naufrage, parce qu'on y est allé à la dimension des médias, pour débarquer, pour régler l'affaire en deux coups de cuiller à pot... Si on veut régler quelque chose,

Paris reconnaît enfin le génocide

« G ÉNOCIDE »... L'ampleur des pogroms perpétrés par les milices et l'armée gouvernementales rwandaises est telle que la tuerie ne peut plus être niée ou minimisée. Le ministre Alain Juppé utilise désormais ce terme, quitte à noyer les responsabilités du carnage, une façon de renvoyer dos à dos les deux camps qui s'affrontent : celui de la dictature; celui de ses adversaires. A la limite, les victimes des massacres pourraient devenir suspects d'avoir ambitionné de massacrer. Il suffit de brandir l'expression « extrémistes des deux côtés » pour brouiller les cartes et estomper les responsabilités.

Quitte, pour cela, à feindre une capacité d'amnésie supé-

rieure à la moyenne. Mais quoi! les citoyens français sont tellement tenus dans l'ignorance des réalités rwandaises. Un pays qu'ils ont d'ailleurs du mal à localiser géographiquement. Alors, même si les positions de Paris viennent du jour au lendemain, il suffit aujourd'hui de parler fort pour faire oublier ce que l'on disait hier. Le sort du peuple rwandais importe peu en l'occurrence, ce qui compte c'est de sauver la face...

Fin avril dernier. Les massacres durent depuis plus de trois semaines. Le Conseil de sécurité de l'ONU entend son secrétaire général Boutros Boutros-Ghali sur les tueries au Rwanda. Neuf heures de délibérations qui se cristallisent sur l'adoption ou non du mot « génocide » pour

qualifier la boucherie. La résolution finale rejette ce qualificatif, qui aurait impliqué une accusation de « crime contre l'humanité », au sens où cette notion avait été définie lors des procès de Nuremberg. Au premier rang des opposants, le représentant de la France, mandaté pour préserver l'image de marque d'une dictature défendue et armée par Paris.

A l'époque, on parlait de 200.000 morts. Combien aujourd'hui? 500.000, peut-être plus... Le génocide ne peut plus être nié. Le gouvernement français en prend acte, mais ne remet pas en cause son veto qui en avait interdit la reconnaissance par le Conseil de sécurité. Ce qui, accessoirement, avait permis d'esquiver la question de la présence du « gouvernement intermédiaire » rwandais autoproclamé dans cette instance internationale. Au fait, cette scandaleuse participation se poursuit encore actuellement. Jusqu'à quand?

JEAN CHATAIN

Lettre de Robert Hue à Edouard Balladur

Le secrétaire national du PCF a adressé, hier, la lettre suivante au premier ministre : « La tragédie du Rwanda bouleverse la conscience humaine. Depuis l'attentat meurtrier contre les chefs d'Etat du Rwanda et du Burundi et la série de massacres lancée par la garde présidentielle et les milices de l'ancien parti unique, l'OUA et les amis de l'Afrique préconisent le retour aux accords d'Arusha, qui prévoient un partage du pouvoir, une garantie pour la démocratie, pour le droit des minorités et le respect des droits de l'homme. « Pour parvenir à cette fin, l'OUA s'est proposée pour mettre sur pied une force interafricaine sous son égide et celle de l'ONU, dès lors que

la communauté internationale lui en fournirait les moyens. Malheureusement, aucun des pays membres permanents du Conseil de sécurité - dont la France - n'a, à ce jour, répondu à cet appel. « Malgré ce blocage, les pays africains ont poursuivi leurs efforts. Avant-hier, un sommet de l'OUA, réuni à Tunis, en présence de Nelson Mandela, réussissait à mettre en route un processus destiné à obtenir un cessez-le-feu et à relancer immédiatement les négociations en vue de l'application de l'accord d'Arusha. « Dans ce contexte, il nous semble que le devoir de la France ne peut être que d'apporter son soutien politique et matériel aux efforts de l'OUA. Toute autre

initiative, prise sans l'accord des parties concernées au Rwanda et dans la région, nous apparaît comme allant à l'encontre des intérêts des populations rwandaises et de la perspective de l'instauration de la paix et de la démocratie dans cette région. « Aussi voudrais-je vous réitérer la double demande que nous avons exprimée à monsieur le Ministre de : Affaires étrangères, le 17 mai dernier : que la France contribue financièrement avec d'autres pays à la mise en place d'une force interafricaine, sous l'égide de l'ONU et de l'OUA; et que notre pays réaffirme clairement son engagement en faveur de l'accord d'Arusha. »

● WASHINGTON AUSSI. *Hyppocrisie à propos du Rwanda* n'est pas l'apanage du seul gouvernement français. Samedi dernier, nous nous faisons l'écho du « New York Times », révélant dans son numéro du 10 juin une consigne donnée par l'administration Clinton à ses porte-parole : « N'employez pas le terme génocide, utilisez plutôt une forme interrogative, ou, mieux encore, évoquez de possibles exactions. »